

## VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES SUR LIQUIDATION JUDICIAIRE

Au palais de justice d'EVRY, 9 rue des Mazières, en l'audience du juge de l'exécution du tribunal de grande instance,  
au plus offrant et dernier enchérisseur, des biens ci-après désignés - **EN UN SEUL LOT**

# UNE MAISON à usage d'habitation

## Sise à **SEMUR EN VALLON (72390)**

### 2 place des Jardins Judas

L'adjudication aura lieu le mercredi 11 octobre 2017 à 10h.30

Cette vente a lieu à la requête de Maître Christophe ANCEL, Mandataire Judiciaire au Redressement et à la Liquidation Judiciaire des Entreprises près le Tribunal de Commerce d'EVRY (91), domicilié 9 boulevard de l'Europe - Immeuble DELTA - 91050 EVRY CEDEX, agissant en qualité de Liquidateur de Monsieur Krzysztof WLAZLO né le 1<sup>er</sup> avril 1967 à PRZEWORSK (POLOGNE), missionné suivant jugement du Tribunal de Commerce d'EVRY en date du 20 juin 2016, ayant pour avocat Maître Michel MIORINI, avocat au barreau de l'Essonne.

### DESIGNATION DES BIENS A VENDRE

Les biens et droits immobiliers sis à SEMUR EN VALLON (72), 2 place des Jardins Judas, cadastrés section AD numéro 40, consistant suivant procès-verbal descriptif dressé le 23 juin 2017 par Maître Marc VILLARME, Huissier de Justice à LA FERTE BERNARD (72), en **UN BATIMENT** à vocation d'habitation, comprenant :

- Grande pièce principale d'une surface d'environ 40 m<sup>2</sup> avec une cheminée
- petite pièce attenante d'une surface d'environ 7,50 m<sup>2</sup>
- **CAVE** d'une surface d'environ 15 m<sup>2</sup>
- **GARAGE** d'une surface d'environ 18 m<sup>2</sup>
- **JARDINS** (avant et arrière)

*Vide de toute occupation.*

# MISE A PRIX : 5.000 € (CINQ MILLE EUROS)

AVEC FACULTÉ DE BAISSÉ DU QUART PUIS DE LA MOITIÉ A DÉFAUT D'ENCHÈRES

Outre les charges, clauses et conditions énoncées au cahier des conditions de vente.

On ne peut porter des enchères qu'en s'adressant à l'un des avocats postulant près le tribunal de grande instance d'EVRY.

### CONSIGNATION POUR ENCHERIR

Avant de porter les enchères, l'avocat se fait remettre par son mandant et contre récépissé une caution bancaire irrévocable ou un chèque de banque rédigé à l'ordre de CARPA séquestre, d'un montant de 3.000 €.

Fait et rédigé à CORBEIL-ESSONNES, le 21 août 2017, par l'avocat poursuivant, Signé Maître Michel MIORINI.

### S'ADRESSER POUR TOUS RENSEIGNEMENTS :

1/ A Maître **Michel MIORINI**, membre de la **SELAS AVOCATS ASSOCIES MIORINI**, avocat au barreau de l'Essonne, Résidence Le Féray - 4 rue Féray - BP 16 (91101) CORBEIL ESSONNES CEDEX, **TEL. 01.60.90.13.13**, dépositaire d'une copie du cahier des conditions de vente.

2/ Au greffe du tribunal de grande instance d'EVRY, où le cahier des conditions de vente est déposé.

3/ Sur les lieux pour visiter, où une visite sera organisée, par la **SCP PARASIE & VILLARME**, huissiers de justice associés, 1 rue du Moulin à Tan, 72403 LA FERTE BERNARD CEDEX, **TEL. 02.43.93.00.02**.

4/ INTERNET : [www.vlimmo.fr](http://www.vlimmo.fr)